

Norvège
 Nouvelle-Zélande¹
 Ouganda
 Pakistan
 Panama
 Papouasie-Nouvelle-Guinée
 Paraguay
 Pays-Bas^{1 4}
 Pérou
 Philippines
 Pologne
 Portugal¹
 Qatar
 République arabe syrienne¹
 République centrafricaine
 République démocratique allemande
 République dominicaine
 Roumanie¹
 Royaume-Uni^{1 3}
 Rwanda
 Saint-Christophe-et-Nièves^{1 2}
 Sainte-Lucie^{1 2}
 Saint-Siège
 Saint-Vincent-et-Grenadines^{1 2}
 Sénégal
 Seychelles^{1 2}
 Sierra Leone
 Singapour^{1 2}
 Soudan
 Sri Lanka
 Suède
 Suisse
 Suriname^{1 2}
 Swaziland^{1 2}
 Tanzanie
 Tchécoslovaquie¹
 Thaïlande
 Togo
 Tonga
 Trinité-et-Tobago
 Tunisie
 Turquie
 Tuvalu^{1 2}
 Union des Républiques socialistes
 soviétiques¹
 Uruguay
 Venezuela
 Yémen, Démocratique
 Yémen, République arabe du
 Yougoslavie
 Zambie^{1 2}
 Zimbabwe

NOTES:

¹Avec une réserve²Succession³Applicable aux territoires d'outre-mer⁴Extension à Curaçao

Procès-verbal concernant les règles de la guerre sous-marine prévues par la Partie IV du Traité de Londres du 22 avril 1930
 Fait à Londres le 6 novembre 1936
 En vigueur pour le Canada le 6 novembre 1936

RTC 1936/17; RTSN 173/353

PARTIES:

Afghanistan
 Albanie
 Allemagne
 Arabie saoudite
 Australie
 Autriche
 Belgique
 Brésil
 Bulgarie
 Canada
 Costa Rica
 Danemark
 Égypte
 El Salvador
 États-Unis
 Fidji
 Finlande
 France
 Grèce
 Guatemala
 Haïti
 Hongrie
 Inde
 Indonésie
 Iran
 Iraq
 Irlande
 Italie
 Japon
 Mexique
 Népal
 Norvège
 Nouvelle-Zélande
 Panama
 Pays-Bas
 Pérou
 Pologne
 Royaume-Uni
 Saint-Siège
 Suède
 Suisse
 Tchécoslovaquie
 Tonga
 Turquie
 Union des Républiques socialistes
 soviétiques
 Yougoslavie

Convention de Genève pour l'amélioration
 du sort des blessés et des malades dans
 les forces armées en campagne (Conven-
 tion I)¹

Fait à Genève le 12 août 1949

En vigueur pour le Canada le 14 novem-
bre 1965

RTC 1965/20; RTNU 75/31

NOTE:

¹La Convention de 1949 pour l'améliora-
 tion du sort des blessés et des malades
 dans les forces armées en campagne

remplace la Convention du 27 juillet
 1929 pour l'amélioration du sort des
 blessés et des malades dans les armées
 en campagne.

Convention de Genève pour l'amélioration
 du sort des blessés, des malades et des
 naufragés des forces armées sur mer
 (Convention II)

Fait à Genève le 12 août 1949

En vigueur pour le Canada le 14 novem-
bre 1965

RTC 1965/20; RTNU 75/85

PARTIES AUX CONVENTIONS I ET II:

Afghanistan
 Afrique du Sud
 Albanie¹
 Algérie
 Allemagne, République fédérale d²
 Angola¹
 Antigua-et-Barbuda³
 Arabie saoudite
 Argentine¹
 Australie⁴
 Autriche
 Bahamas
 Bahreïn
 Bangladesh
 Barbade⁴
 Belgique
 Belize
 Bénin
 Biélorussie, R.S.S.¹
 Bolivie
 Botswana
 Brésil
 Brunéi
 Bulgarie¹
 Burkina
 Burundi
 Cameroun
 Canada
 Cap-Vert
 Chili
 Chine¹
 Chypre
 Colombie
 Corée, République de
 Corée, République populaire
 démocratique de¹
 Costa Rica
 Côte d'Ivoire
 Cuba
 Danemark
 Djibouti
 Dominique
 Égypte
 El Salvador
 Émirats arabes unis
 Équateur
 Espagne
 États-Unis^{1 4}
 Éthiopie
 Fidji
 Finlande